Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260602-DELIB_2026_54-DE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage
26 mai 2026

L'An deux mille vingt six
Le 2 juin à 20h30
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Mary Coxall-Philippe Maire

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	26
Votants	27

Etaient présents :
Mary COXALL-PHILIPPE, Gilles MORVAN, Céline HOUBERDON, Matthieu APPLINCOURT, Pauline PERROT, Mickael POITOU, Gourhant LE GAC, Karine PICHON, Vincent BROUARD, Sonia OLU, Fanny GALLAND, Maryline LE GRAET, Arnaud PIRIOU, Stéphane LOUVERGNEAUX, Marianne SICARD, Dominique DUJARDIN, Véronique TANGUY-CHATAL, Maxime FASTREZ-PIRIOU, Myriam Hélias, Flavie MORVAN, Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Patrick DURVICQ, Ludovic RAULLIN, Magali DREZEN, Valérie BERVIL.

Absents excusés :

- Olivier MORVAN a donné procuration à Mary COXALL-PHILIPPE

Secrétaire de séance : Céline HOUBERDON a été élu Secrétaire de séance.

DCM 2026-54

Objet :

AFFAIRES FONCIÈRES

Détermination d'un tarif pour la vente d'un bien immobilier au 85 Grand'Rue – Cadastré BH91 propriété communale

La Commune est propriétaire depuis 2008 d'un bien immobilier au 85 Grand' Rue cadastré BH 91, composé d'une maison d'habitation sur un terrain de 152 m². Depuis que ce bien est dans le patrimoine de la Mairie il n'a trouvé aucune fonction particulière.

C'est pourquoi il est aujourd'hui envisagé de la mettre en vente ce qui a nécessité de faire procéder à une évaluation par le service de Domaines.

Le bien se compose d'une maison datant de 1919, élevée sur sous-sol de 2 niveaux et d'un rez-de-chaussée de 4 pièces, d'un étage de 5 pièces et d'un grenier. L'ensemble est complété par un jardin très pentu.

Les Domaines ont consigné dans leur avis que la propriété est face à la voie ferrée et à proximité immédiate de tous les services. Elle est inoccupée depuis plusieurs années et entièrement à rénover.

En date du 10 Juillet 2024 la détermination du bien a été arbitrée à 32 000 € par les domaines.
A ce jour une proposition a été faite à 20 000€.

Sur avis favorable de la commission Finances et Bâtiments du 22/05/2026 et après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- De valider le projet de mise en vente de ce bien,
- De valider le prix de 20000 €,
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 2 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Céline HOUBERDON

Le Maire,

Mary COXALL-PHILIPPE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H